

Règlement sur le service de l'artillerie à bord des bâtiments de la flotte

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Règlement sur le service de l'artillerie à bord des bâtiments de la flotte : 9è partie, titre II : connaissances nécessaires au canonnier breveté embarqué / Ministère de la Marine

Editeur, producteur : Paris : Impr. nationale, 1911

Description matérielle : 166p. : pl. h. t. : [49], ; 21cm

Note relative à la ressource : Loi, décret, règlement

Sujet(s) : Artillerie de mer

Canonnier

France

République IIIè (1870-1914)